ACCOMPAGNEMENT VAE À DISTANCE

Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social

Référentiel de compétences

Bloc 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

- Identifier le besoin de compensation éventuel lors de situations rencontrées dans le champ d'intervention du professionnel
- Situer la personne dans le développement et/ou dans le maintien de son autonomie
- Repérer les potentialités de la personne
- Favoriser et/ou préserver l'autonomie de la personne par le maintien et/ou le développement de ses potentialités
- Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Prendre soin et veiller au bien-être de la personne dans un contexte d'accompagnement de proximité
- Concourir au bien-être de la personne par des gestes ou une communication adaptée ou par recours à des tiers
- Mettre en œuvre des méthodes et outils d'accompagnement adaptés pour permettre à la personne de réaliser ses activités
- Identifier, sélectionner et utiliser les aides techniques, les outils spécifiques et les modalités d'apprentissage adaptés pour développer ou maintenir l'autonomie de la personne accompagnée
- Mobiliser les activités quotidiennes pour favoriser la relation dans l'accompagnement
- Aider la personne à exprimer ses attentes et ses choix à l'occasion de temps et/ou activités propices à l'expression
- Appliquer les principes et les éléments d'hygiène de base pour la réalisation des interventions de soutien
- Reconnaître les signes non verbalisés de la douleur
- Identifier les risques de la vie quotidienne et donner l'alerte en temps opportun
- Préparer et accompagner les changements dans la vie de la personne pour anticiper leurs conséquences
- Prendre appui sur les décisions prises en équipe pluridisciplinaire pour l'accompagnement de la fin de vie

Bloc 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité

- Organiser la logistique d'un lieu et réaliser son intervention en utilisant les moyens permettant l'accompagnement au quotidien dans les conditions optimales de sécurité
- Organiser son intervention et prioriser les actions à conduire dans un contexte d'intervention donné
- Appliquer les principes d'hygiène et de sécurité en fonction du contexte d'intervention
- Repérer les situations à risque et participer à des actions de prévention des accidents du quotidien quel que soit le lieu d'intervention
- Favoriser l'appropriation du cadre de vie ou du cadre d'accueil de la personne par un aménagement adapté
- Adapter sa prestation à la présence de la personne accompagnée, de son entourage ou des autres professionnels
- Appliquer les règles de tri sélectif et d'éco-responsabilité
- Accompagner la personne dans ses activités ordinaires et la gestion de son quotidien

Bloc 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

- Adopter une posture bienveillante à l'égard de la personne accompagnée et de son entourage
- Gérer ses émotions face à la personne accompagnée, son entourage et les autres professionnels
- Accompagner la personne dans sa participation aux activités collectives
- Soutenir la personne dans son affirmation et son épanouissement
- Sélectionner des activités en prenant en compte les attentes et l'expression des besoins de la personne dans le cadre du projet personnalisé, en lien avec le projet de service
- Utiliser les activités de groupe pour susciter la participation et/ou prévenir l'isolement et/ou développer l'expression de soi en fonction des lieux d'intervention
- Repérer et prévenir le risque d'isolement de la personne et favoriser l'inclusion dans son environnement
- Identifier, gérer les situations de conflit et en référer à son équipe en cas de risque
- Accompagner la personne dans le respect de sa relation avec sa famille, son entourage, les représentants légaux et les autres professionnels
- Adapter sa communication avec la famille et l'entourage dans la limite de ses attributions
- Coopérer avec la famille et l'entourage pour l'intégration sociale et citoyenne de la personne et se situer en tant qu'interface
- Faciliter la vie sociale et citoyenne de la personne
- Identifier l'apport et les effets des activités au regard des objectifs et des critères d'évaluation

Bloc 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

- Identifier son cadre d'intervention pour se situer en tant que professionnel de l'accompagnement social : cadre légal, dispositifs, acteurs et réseaux
- Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention
- Mobiliser les connaissances théoriques et pratiques pour se positionner dans le projet de la personne
- Organiser et assurer le suivi de son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé
- Se questionner sur sa posture professionnelle
- Identifier, proposer et mettre en œuvre des actions de prévention
- Participer à l'accueil et/ou à l'accompagnement des stagiaires et des nouveaux professionnels
- Co-construire avec la personne et les acteurs le projet personnalisé

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication (y compris numériques), les informations et/ou données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des activités d'accompagnement de la personne
- Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à l'accompagnement de la personne
- Transcrire les données recueillies, transmettre, par la ou les modalités de communication les plus appropriées, les informations, observations relatives à la personne, à son environnement et à la réalisation d'une activité d'accompagnement
- Analyser les situations, relayer des informations pertinentes et proposer des actions en lien avec le projet personnalisé
- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et de gestion des risques
- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
- Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles
- Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer
- Contribuer à l'élaboration, à l'évaluation et à l'adaptation des projets personnalisés d'accompagnement
- Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et transmettre les informations appropriées
- Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques
- Evaluer sa pratique, repérer les axes d'amélioration et ses possibles besoins en formation
- Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité, à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences